

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2019/05/03/2019012872/justel>

Dossier numéro : 2019-05-03/24

Titre

3 MAI 2019. - Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale fixant le plan de personnel du Bureau bruxellois de Planification (BBP) pour l'année 2019

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 31-01-2022 inclus.

Source : REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Publication : Moniteur belge du 06-06-2019 page : 55573

Entrée en vigueur : 06-06-2019

Table des matières

Texte

[Abrogé] <ARR 2021-12-16/30, art. 2, 002; En vigueur : 31-01-2022>